

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 13-000738 / 65615487
ElectroLAN SA, 2000 Neuchâtel
Livraison de matériel électrotechnique dans toute la Suisse
Besoin particulier de consommation
11 H
01.04.2013–31.03.2016 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 13-001117 / 61127234
S.A.G.E. Systèmes appliqués à la gestion d'entreprise S.A., 1004 Lausanne
Département IT: Professionnal Services (travaux d'installation et de maintenance sur les applications IT de leurs clients)
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
3 H
01.04.2013–31.03.2016 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

28 mai 2013

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail